**acteur** Thierry de Baere, de la radiologie à la sculpture ▶ P. 16

**en débat** Budget 2009 : agir en faveur du pouvoir d'achat ▶ P. 18

**découvertes** *Vues d'ici*, et d'ailleurs. ▶ P. 24

**près de chez vous** Des infirmiers à domicile ▶ P. 14

# Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 97 - mars 2009

## Marché d'intérêt national

## Quarante ans, toujours frais !

Dossier pages 7 à 12

CHEVILLY_97-2502.indd 1 26/02/09 0:57:01

# Nouveau passage piétons pour les élèves de Salvador Allende

Nous sommes très contents d'avoir un passage piétons devant notre école. Avant, les voitures ne s'arrêtaient pas et roulaient «à fond la caisse». En plus, il y avait des gens qui traversaient sans faire attention. Maintenant, nous espérons que ça ira mieux. Merci. ● **Les élèves de la classe de Valérie et Ouiza de l'école maternelle Salvador Allende**

*La mise en place de ce nouveau passage piétons début janvier devant la maternelle Salvador Allende répond à une demande formulée par les représentants des parents d'élèves à l'occasion de plusieurs réunions du conseil d'école. Ce passage protégé remplace donc le plateau surélevé qui encourageait déjà les véhicules à ralentir à l'approche de l'entrée de l'école mais n'incitait pas les enfants à traverser au bon endroit. Rappelons aux automobilistes que cette école se situe au cœur d'une zone 30, au sein de laquelle les piétons ont partout la priorité.*

# Panne de chauffage

J'apprécie que mon immeuble soit relié à la géothermie, d'une part parce que cela favorise l'utilisation des énergies renouvelables, d'autre part parce que je mesure l'incidence positive sur ma facture. Néanmoins, en janvier j'ai constaté que pendant quelques jours mon chauffage ne fonctionnait plus ou mal. Cela était-il le fait d'un problème survenu à la géothermie? ● **Pascal B., habitant du quartier Sorbiers-Saussaie**

*En cas d'incident, il convient à votre bailleur ou à votre syndic (selon que vous soyez locataire ou propriétaire) d'en déterminer la provenance. Celle-ci peut se situer au niveau des canalisations de votre immeuble (dont la gestion est confiée à une société concessionnaire) ou du réseau de chauffage urbain qui, lui, dépend de la Semhach, société gestionnaire de la géothermie. Il est peu probable que la cause provienne de la centrale de géothermie car elle fonctionne en co-génération avec des chaufferies servant d'appoint par temps très froid et prenant le relais en cas de nécessité.*

**Le Journal de Chevilly-Larue**
Magazine mensuel d'informations municipales
**N°97**
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.
Directrice de la communication : Marion Quaglio.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Guy Chanel.
Ont participé à ce numéro : Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Mira, Pierre Mitev.
Secrétariat : Yvette Valladas.
Conception et maquette : Anatome.
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire

Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne www.ville-chevilly-larue.fr

**4-5 Ça s'est passé... ça va se passer**
- Réformes de l'éducation, la contestation s'élargit
- Inauguration de l'office du restaurant scolaire à Paul Bert
- Chevilly-Larue, *ville amie des enfants*
- Dominique Lo Faro, nouveau conseiller municipal (Petite Enfance)
- Journée internationale des droits des femmes
- Le Point Information Petite Enfance change de lieu
- Vacances de printemps : inscriptions aux séjours et aux centres de loisirs
- Inscriptions pour la rentrée scolaire

**7-12 Enjeux**
- Le MIN: 40 ans de modernité

**14-15 Près de chez vous**
- À l'école de la découverte
- Le Sisid : un soutien quotidien à l'autonomie
- Bretagne : à vos cartes
- Larue : scrabble ou dictée
- La Guinet : tarot
- Sortie des bacs et collecte sélective : quelle est la règle?

**16-17 Acteur**
- Thierry de Baere : de la radiologie à la sculpture

**18-19 En débat**
- Budget 2009 : agir en faveur du pouvoir d'achat

**20-21 En actions**
- Prix de l'eau : le vote du Sedif fait des remous
- Logement social : vente du patrimoine Icade
- Permanences des élu(e)s

**22-23 Tribunes**
- Expressions des élu(e)s

**24-27 Découvertes**
*Culture*
- Exposition *Vues d'ici*
- Carnaval : inscriptions aux ateliers
- Exposition Saveurs et senteurs
- Concert : Ragga et rap
*Livres et vous*
- Joëlle Jolivet : une artiste aux multiples talents
*Mémoire*
- Promenade le long de l'ancienne route de Rungis

**28-29 Sports**
- Judo : du tatami au tarmac
- Handisport : tennis de table

**30-31 Vie pratique**
- État civil, permanences, offres d'emploi, ...

# Le point de vue du maire

Le président de la République a annoncé récemment son intention de supprimer la taxe professionnelle, déjà très affaiblie par les réductions successives. Avec vous, la Municipalité s'opposera à cette dangereuse réforme.

Pourquoi, en effet, les particuliers seraient-ils soumis à l'impôt local sur leur patrimoine et pas les entreprises ? La taxe professionnelle est le seul impôt sur le capital, d'ailleurs bien faible puisqu'il représente entre 0,5 et 1% du chiffre d'affaires.

Pourquoi les entreprises devraient-elles bénéficier des services du territoire et ne rien payer ? Sans la fiscalité locale, qui financera les routes, l'assainissement, l'éclairage public, le transport des salariés, l'action foncière pour créer des zones d'activités et bien d'autres actions encore qui sont indispensables aux entreprises et pour lesquelles un lien fort doit exister entre elles et leur territoire ?

## Une réforme aussi inéquitable qu'inefficace

Comment sortir de la crise si les collectivités locales ne peuvent plus acheter ni investir ? Rappelons ici que les collectivités territoriales réalisent 73% des investissements publics de la Nation, notamment du fait du désengagement de l'État, et qu'elles ne cumulent en revanche que 20% de la dette publique totale. Massivement bien gérées contrairement à un État qui fait la leçon mais vide les caisses et endette le pays, les collectivités territoriales sont un levier économique essentiel pour soutenir l'activité et l'emploi en temps de crise.

À Chevilly-Larue, la taxe professionnelle représente près de 60% de la ressource fiscale. Autant dire que la suppression de cette recette stratégique fait peser un danger inédit sur l'avenir de notre commune et de notre service public local, sur toutes les actions de soutien que nous menons au service des habitants, mais aussi des entreprises.

Il faut donc arrêter cette machine folle qui, par fanatisme idéologique, attaque conjointement la dépense publique utile, les services publics, la fiscalité locale, la consommation des ménages, c'est-à-dire tout ce qui peut soutenir une économie saine et permettre de vivre mieux, de construire l'avenir.

Certes, une réforme est nécessaire. Elle doit permettre de soutenir l'activité des commerçants, des artisans et des PME, en rendant la taxe professionnelle progressive selon la taille de l'entreprise, en favorisant l'embauche et l'investissement. Mais elle doit aussi permettre de taxer la véritable richesse des banques, des grandes surfaces, des compagnies d'assurances, des multinationales, celle qui engraisse les gros actionnaires, alimente la bulle spéculative et la crise, détruit les emplois. À cette fin, il faut savoir que taxer les actifs financiers à un taux de 0,5% rapporterait autant que les 29 milliards de recettes actuels de la taxe professionnelle.

On a parfois taxé à tort la taxe professionnelle d'être « un impôt imbécile ». C'est la réforme envisagée qui est imbécile, et lâche est celui qui recule devant les féodalités financières quand notre peuple a tant besoin de courage et de justice. Non, nous ne nous laisserons pas faire, et avec vous nous exigerons les moyens de poursuivre notre gestion moderne, humaine et solidaire. ●

**Christian Hervy, Maire**
**et Conseiller général délégué**

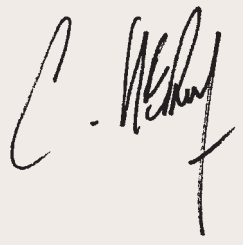



**Erratum**

Une erreur s'est glissée dans l'article sur l'augmentation du prix des passeports paru dans notre dernier numéro. Il expliquait comment l'État avait transféré aux communes la charge de délivrer les titres d'identité en ne rémunérant les villes qu'à hauteur de 3€ par titre octroyé (contre les 4,70€ estimés par le tribunal administratif). Dans cet esprit, l'article évoquait un manque à gagner pour la ville de 63% par titre d'identité délivré. Ce pourcentage correspond en fait à la part que l'État compensera aux communes pour chaque titre d'identité. Le manque à gagner est donc bien de 37% par pièce d'identité.

CHEVILLY_97-2502.indd 3 26/02/09 0:57:19

Inauguration du nouvel office de restauration scolaire à l'école maternelle Paul Bert.

Samedi 7 février

## Le meilleur, de l'office à l'assiette

Dans le cadre du programme de réfection des offices municipaux de restauration scolaire, celui de l'école maternelle Paul Bert vient d'être inauguré. «*L'alimentation quotidienne occupe une place aussi importante que le travail sur la motricité ou les premiers apprentissages dans le développement physique de l'enfant*» a alors expliqué Didier Dubarle, premier maire-adjoint. Considérant cette question comme un véritable enjeu de santé publique, la Municipalité s'attache à développer un service de restauration de qualité. Une attention toute particulière est portée à la qualité des repas élaborés par un diététicien. Dans chaque assiette, on trouve ainsi pour 8,87 € de matières premières. Pourtant, grâce à l'application de quotients familiaux et d'une tarification très avantageuse permettant à chaque enfant de bénéficier d'au moins un repas équilibré par jour, les repas ne sont jamais facturés au coût réel. ●

10 février

## Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance

Après près d'un an d'un investissement sans relâche au service de la Petite enfance, Elisabeth Brin a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale déléguée pour convenances personnelles lors du Conseil municipal du 10 février 2009. C'est Dominique Lo Faro, cadre de la fonction publique, qui a repris le flambeau. Vous retrouverez les jours de permanences de votre nouvel élu municipal en charge des questions liées à la petite enfance dans notre prochain numéro. ●

Dominique Lo Faro

Elisabeth Brin

Réformes de l'éducation

## Une contestation de plus en plus large

Au moins 75 % des enseignants du premier et du second degrés étaient en grève lors du mouvement général du 29 janvier. La mobilisation s'est aujourd'hui généralisée à l'ensemble des acteurs du monde éducatif qui semble avoir fait sien ce slogan : «*De la maternelle à l'université, contre la casse du service public d'Éducation, exigeons le retrait des réformes Darcos/Pécresse*». À Chevilly-Larue, un Comité de soutien pour la défense de l'École publique a été créé le 27 janvier dernier avec une quarantaine de parents, d'élus et de membres du corps éducatif réunis. «*Les parents des différentes écoles maternelles et élémentaires de la ville ont pu échanger sur des problématiques communes et ont décidé d'intensifier la mobilisation*», explique Nora Boudon, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement. Dans cet esprit, les écoles maternelles P. et M. Curie, P. Bert et S. Allende ont été tour à tour occupées les 2, 5 et 9 février par une dizaine de parents. Le comité se réunit à nouveau début mars pour réfléchir à de nouvelles actions. Une série de rencontres-débats devrait être organisée sur des thèmes tels que l'avenir de l'école maternelle, la gratuité de l'école ou l'échec scolaire. ●

**Léa Goutmann-Becker**

Élisabeth Maillefert, maire adjointe déléguée à l'Enfance, Frédéric Stiefel, responsable d'animation, Christian Hervy, le Maire et, à droite, Christian Lacroix, président du comité Unicef Val-de-Marne.

9 février

## Chevilly-Larue, ville amie des enfants

À l'aube du 20e anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, Chevilly-Larue a participé aux 6es rencontres des villes amies des enfants au Sénat, réseau dont elle fait partie depuis novembre 2008. «*La remise de ce label* [NDLR : ville amie des enfants] *salue l'engagement et la valeur de ceux qui se mobilisent au quotidien pour faire respecter les droits de l'enfant*», a souligné à cette occasion Nicolas Basselier, directeur général de l'Association des maires de France (AMF). En rejoignant les 162 villes déjà membres, Chevilly-Larue partage son expérience et travaille en partenariat pour cultiver ses actions en direction des jeunes, améliorer leur quotidien, les encourager à participer à la vie de la Cité et, ainsi, à développer un esprit de solidarité. ●

De nombreux Chevillais ont manifesté lors du mouvement général du 29 janvier.

Mardi 14 avril

## Changement de lieu du Point d'information et d'inscription Petite enfance

Le traditionnel point d'information et d'inscription Petite enfance qui se tient le 2e mardi de chaque mois à 17 heures aura lieu à l'espace commun des solidarités à partir d'avril, et non plus salle Léo Ferré comme actuellement. Les inscriptions sont enregistrées à partir du septième mois de grossesse et sont communes à tous les modes d'accueil. Donc le 10 mars, rendez-vous comme d'habitude salle Léo Ferré (25, avenue Franklin Roosevelt), le 14 avril rendez-vous à l'espace commun des solidarités. ●

**Espace commun des solidarités : 4, place Nelson Mandela**

Journée internationale des droits des femmes

## Honneur aux dames !

**Dimanche 8 mars à 16h :** rencontre-débat autour du projet de loi-cadre contre les violences faites aux femmes avec le collectif national pour les droits des femmes et spectacle *Contes des neufs continents*, de et avec Praline Gay-Para.

**Salle Simone de Beauvoir (voie de Rungis, face au Centre culturel) ;**

**Du 7 au 21 mars :** expositions de photos du SMJ *Les femmes chevillaises à l'honneur* (pôle lycéens) et *Regards de femmes* (pôle collégiens), projections de films contre les discriminations et de *Paroles de femmes chevillaises.*

**Pôle collégiens du SMJ (102, av. du Général de Gaulle)**

**Pôle lycéens du SMJ (15, rue Henri Cretté) ;**

**Samedi 21 mars à partir de 11h :** repas (réservation obligatoire), défilé de mode et animations musicales.

**Pôle lycéens du SMJ (15, rue Henri Cretté) ;**

Le service municipal de la Jeunesse propose également d'autres rendez-vous autour de la journée des droits des femmes et de la journée internationale de lutte contre le racisme et la xénophobie.

**Renseignements : service municipal de la Jeunesse (01 46 87 97 65)**

Vacances de printemps

## Inscriptions aux séjours et aux centres de loisirs

Tous les tarifs sont établis en fonction du quotient familial.

**Pour les 4-12 ans**

Centre de loisirs du 14 au 24 avril

**Inscriptions jusqu'au samedi 21 mars au service Enseignement-Enfance (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 77)**

• Mini séjour pour les 6-12 ans à Grandcamp-Maisy (Calvados) du 14 au 17 avril

• Séjour pour les 6-12 ans à Saint-Jean-de-Monts (Vendée) du 19 au 26 avril

• Mini séjour pour les 4-6 ans à Villiers-en-Argonne (Marne) du 20 au 24 avril

**Inscriptions samedi 21 mars de 9 à 12h au service Enseignement-Enfance (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 77)**

**Pour les collégiens et lycéens**

• Séjour de ski à Valloire (vallée de la Maurienne) du 11 au 18 avril pour les lycéens

**Inscriptions jusqu'au 4 avril au pôle lycéens – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)**

• Séjour de ski à Combloux (Haute-Savoie) du 18 au 25 avril pour les collégiens

**Inscriptions jusqu'au 11 avril au pôle collégiens – 102, av du Général de Gaulle (01 56 70 42 42)**

CHEVILLY_97-2502.indd 6 26/02/09 0:57:41

en résumé

# Le MIN : 40 ans de modernité

Le 3 mars 1969, le Marché d'intérêt national ouvrait ses portes. Garant de l'approvisionnement de l'Île-de-France en produits frais de qualité, il assure le contrôle des marchandises ou la régulation des prix. Aujourd'hui, sa mission de service public est plus que jamais à défendre.

CHEVILLY_97-2502.indd 7 26/02/09 0:57:43

## Marché d'intérêt national

# Quarante ans de promotion de la gastronomie française

Le Marché d'intérêt national (MIN) est aujourd'hui le plus grand marché de produits frais au monde. Son système particulier d'approvisionnement en fait le garant de l'identité culinaire française.

**Deux heures du matin. Il fait encore nuit mais c'est l'heure à laquelle le MIN s'éveille. Le ballet incessant des camions en provenance de toute la France se répète chaque jour pour assurer l'approvisionnement du plus grand marché de produits frais au monde.** Chaque année, 1,5 million de tonnes de produits alimentaires transite sur le sol du MIN pour être acheminé vers les assiettes de 18 millions de consommateurs. Poissons, viandes, fromages, fruits et légumes de toutes les régions de France : le MIN est la plateforme d'accueil des mets de la table. Il assure la liaison entre les producteurs et les petits commerces, les marchés de ville ainsi qu'avec un grand nombre de métiers de bouche. Ce statut d'intermédiaire privilégié lui confère un rôle important dans la moralisation de l'activité du commerce de gros.

Le 3 mars 1969, les Halles de Paris étaient transférées à Rungis et les grossistes alimentaires de la région parisienne étaient appelés à se rassembler sous son toit. Dès sa création, un périmètre de protection a été mis en place en Île-de-France afin d'empêcher les commerces de gros de s'implanter en dehors de son enceinte. Cette disposition est aujourd'hui remise en cause. C'est pourtant grâce à elle que le MIN peut remplir efficacement ses missions. Offrir un débouché aux productions agro-alimentaires françaises, rémunérer plus justement ses producteurs, garantir la qualité des produits, faciliter et intensifier les contrôles de sécurité sur les aliments, maîtriser l'évolution des prix des marchandises : les enjeux que constituaient, à l'époque, le regroupement des commerces de gros ont trouvé une réponse pertinente à travers le mode de fonctionnement de ce nouveau marché. Il fête ce mois-ci ses quarante ans d'existence et a de quoi se féliciter du chemin parcouru. Il offre à ses occupants une structure moderne qui a su s'adapter aux évolutions du marché de l'alimentaire tout en restant attaché aux principes de consommation qu'il défend, ceci malgré la vente d'une partie du capital de la société gestionnaire, la Semmaris, à Altaréa, groupe immobilier privé. *«Le MIN assure le contrôle de la qualité, de la sécurité et de l'évolution des prix des produits alimentaires. En ce sens, il remplit une mission de service public essentielle»*, explique le Maire et Conseiller général délégué Christian Hervy, administrateur de la Semmaris. Le fait que les deux tiers du marché occupent 55 % du territoire chevillais en fait aussi un atout pour la ville. Important bassin d'emplois, il constitue une opportunité professionnelle pour les Chevillais, en particulier les jeunes auxquels il offre un potentiel de débouchés. Enfin, les entreprises du MIN comptent pour une large part dans les recettes fiscales de la ville. À elles seules, elles représentent environ 60 % des recettes de la taxe professionnelle, taxe qui contribue grandement au financement des équipements et au développement de services publics de qualité dont profitent les Chevillais. Depuis sa création, le MIN est chaque jour confronté aux évolutions de notre société et à celles du marché alimentaire. L'impératif de modernisation technique, la concurrence accrue, l'affaiblissement du service public, sont autant de défis qu'il s'applique à relever quotidiennement pour garantir à tous le meilleur sur la table, ceci dans un contexte d'affaiblissement des services publics qui ne constitue guère un atout ! ●

**Léa Goutmann-Becker**

> **Le MIN remplit une mission de service public essentielle**
>
> **Christian Hervy, Maire, Conseiller général délégué et administrateur de la Semmaris**

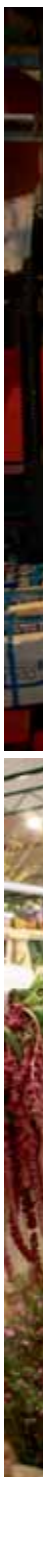

**Sur le marché,** l'essentiel de l'activité a lieu entre 2 et 7 heures du matin.

**On compte un arrivage** de 31 millions de bottes de fleurs coupées par an.

**Sept pavillons principaux** accueillent les 1,5 million de tonnes de produits qui transitent chaque année par le MIN.

**C'est dans un point d'apport** que sont recyclés les emballages usagés par le centre de valorisation et de traitements des déchets.

## Chiffres clés

**60 %**

La part des recettes de la taxe professionnelle perçue par la ville au titre de l'activité du MIN sur son territoire.

**12 000**

Le nombre d'emplois permanents dans le MIN.

**50 %**

La part de la clientèle du MIN issue du commerce de détail, sur les marchés ou en magasins.



Parole d'élu

## « Le MIN, garant d'une autre logique de distribution alimentaire »

***Christian Hervy, Maire, conseiller général délégué et membre du conseil d'administration de la Semmaris***

« Le Marché d'intérêt national permet la mise sur le marché de la production agricole française dans toute sa diversité. Il remplit cette mission de manière performante en proposant une grande variété de produits toute l'année au fil des saisons. En ce sens, son réseau d'approvisionnement constitue une alternative indispensable aux circuits de la grande distribution. Effectivement, cette dernière mise sur une offre en grande quantité de produits de plus en plus industrialisés, en faisant fi de leurs conditions de production et en obtenant des producteurs des prix de vente au rabais. Le marché est le garant d'une autre logique de distribution alimentaire, plus respectueuse du cycle des saisons et des petits producteurs. En assurant le débouché régulier de produits du terroir et en respectant la biodiversité, le MIN s'érige en gardien de l'identité culinaire et culturelle française face à la standardisation des produits de consommation. »

CHEVILLY_97-2502.indd 9 26/02/09 0:57:50

Histoire et modernité

# Quarante ans après « le déménagement du siècle »

**Sur 18 millions** de consommateurs aujourd'hui «desservis» par le MIN, 65% sont Franciliens.

Dans la nuit du 2 au 3 mars 1969, les dernières des mille entreprises de gros des Halles centrales quittaient Paris pour s'installer à Rungis. Au matin, le Marché d'intérêt national ouvrait officiellement ses portes. Il est aujourd'hui un espace privilégié au sein duquel transite le fleuron de la gastronomie française. Quarante ans après son ouverture, il n'a pas pris une ride. De marché traditionnel de gros au rayonnement local, il est devenu la capitale mondiale du frais. Depuis l'arrivée du marché de la viande sur son site en 1973, ce dernier n'a cessé de se moderniser pour assurer une liaison toujours plus efficace et sécurisée entre producteurs et consommateurs. Rénovation du pavillon de la triperie et du carré des maraîchers, restructuration du pavillon des viandes, ouverture du nouveau pavillon de la marée : les quarante années d'existence du marché sont ponctuées d'importantes restructurations des locaux, accompagnées par le développement des métiers et des activités. Aujourd'hui encore, le MIN est en devenir. Les perspectives d'évolution du marché sont multiples et présagent le meilleur pour l'avenir, comme le montrent les premières expériences de libre-service de gros made in Rungis, l'émergence d'activités de transformation et de conditionnement, et plus récemment la dématérialisation des transactions via internet. ● **L. G.-B.**

## Le marché en fête !

Le 3 mars, le MIN célébrait l'anniversaire de son ouverture. Les gueules de Rungis s'exposent en photos sur les murs du marché durant le mois de mars et *La fête du frais* battra son plein jusqu'en juin dans tous les pavillons. Animations, musique et dégustations seront de la partie. Les festivités s'achèveront avec une réunion de l'Union mondiale des marchés de gros et la tenue des 4es entretiens de Rungis autour du thème *Quel avenir pour les marchés de gros ?* ●

### Le MIN se visite toute l'année

Du lundi au vendredi, vous pouvez découvrir l'univers singulier des marchés de gros en visitant le MIN avec des professionnels. Pour les lève-tôt, le circuit de 5 h du matin offre une exploration complète du marché. Les visites de 6 h 30, 7 h 30 et 8 h proposent deux heures de découverte de la majorité de ses pavillons. Tarif : 21 € + 17 € avec petit déjeuner spécial MIN Inscriptions auprès de Julia au 0 892 700 119

Parole d'expert

## « Se moderniser pour s'adapter au marché de demain »

***Christian Pépineau, président d'Unigros, syndicat rassemblant les grossistes du MIN***

« Le marché de Rungis bénéficie d'une grande notoriété. Il héberge une importante quantité d'opérateurs et garantit ainsi une offre de gammes de produits très diversifiée afin de satisfaire les besoins d'un large panel de consommateurs. De plus en plus de clients étrangers viennent d'ailleurs s'y approvisionner : il est, en cela, devenu une plateforme d'exportation à dimension internationale. Un des atouts du MIN réside dans sa capacité à se moderniser pour s'adapter aux nouvelles normes sanitaires mais surtout à anticiper les mutations du marché de l'agroalimentaire. L'actuelle rénovation du pavillon de la volaille en est une belle illustration. Les grands axes de sa modernisation ont été déterminés en fonction d'une étude menée sur l'évolution de la distribution dans le secteur de la volaille. Le MIN est donc le garant d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles. Cet outil précieux est sans cesse repensé pour s'adapter au marché de demain. »

CHEVILLY_97-2502.indd 10 26/02/09 0:57:59

**Entre le débarquement de la pêche au port,** son arrivée au MIN et sa mise en place sur l'étal du commerçant ou dans la cuisine du restaurant, il ne s'écoule pas plus de 24 heures.



# Un mécanisme de contrôle au service de la qualité de l'offre

Chaque jour, les dispositifs de contrôle alimentaire présents sur le MIN passent au crible les étals du marché pour garantir sécurité et qualité des produits.



Le MIN réceptionne quotidiennement les produits frais qui fondent l'exception gastronomique française : produits du terroir, viandes Labels rouges, fromages d'appellation d'origine contrôlée (AOC). Ce lieu d'exception est le garant de la biodiversité et de la qualité des aliments qu'il propose. Dès son origine, le rassemblement des grossistes de la région parisienne dans l'enceinte du MIN avait pour mission de garantir la sécurité alimentaire des produits frais en facilitant l'exercice des contrôles sur les marchandises. Il regroupe donc sur son sol plusieurs instances de l'État : les services vétérinaires et phytosanitaires, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ainsi que le service des douanes. *« Nous travaillons dans des locaux neufs, les contrôles d'hygiène et de sécurité sont très stricts et surtout beaucoup plus fréquents qu'ailleurs »*, témoigne l'employé d'une entreprise de gros au pavillon des viandes. Cependant, des réformes menacent l'efficacité des instances qui assurent ces contrôles. L'une d'elles consisterait à affaiblir, au profit de celui des préfets, le pouvoir décisionnel de la DGCCRF qui assure entre autres l'examen de la fraîcheur des produits alimentaires ou le respect des normes sanitaires sur le MIN. De la vérification de la traçabilité des produits en passant par les prélèvements de contrôle sur les aliments, le service de la DGCCRF s'attache aussi au respect des règles de la concurrence. Dans le même esprit, une réforme du service des douanes vise à alléger les procédures d'examen des marchandises lors du dédouanement (c'est-à-dire lorsque la marchandise est visible) pour privilégier les contrôles a posteriori. Le bureau des douanes situé dans le Min serait transféré hors de l'enceinte du marché, dans une unité de regroupement des douaniers du Val-de-Marne. *« Ces réformes visent à diminuer la dépense publique au détriment de l'efficacité du dispositif de contrôle qui garantit la sécurité et l'hygiène des aliments ; c'est une grande question de santé publique traitée de manière préjudiciable aux consommateurs »*, déplore Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue. Le mode de fonctionnement du marché de Rungis certifie la qualité et la sécurité de ses produits. Il remplit ainsi un rôle essentiel qu'il convient de préserver pour garantir le meilleur sur nos tables. ●

**L. G.-B.**

## Les produits du marché dans l'assiette des Chevillais

*« La présence du MIN sur notre territoire facilite notre approvisionnement en produits frais »*, explique Didier Dubarle, maire-adjoint délégué au Développement économique. Cette proximité permet par exemple à Chevilly-Larue de proposer aux plus jeunes une alimentation de qualité : c'est un opérateur du marché de Rungis qui alimente en volailles, les tables de la restauration scolaire des écoles et des centres de loisirs de Chevilly-Larue. Par ailleurs, l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (ANDES), implantée sur le MIN, recueille les fruits et légumes invendus encore consommables pour les redistribuer. La ville travaille d'ailleurs en collaboration avec cette association dans le cadre du projet de création d'une épicerie solidaire dans le quartier Sorbiers-Saussaie.

CHEVILLY_97-2502.indd 11 26/02/09 0:58:05

Maîtrise des prix

# Garantie de la transparence

**Le secteur des produits laitiers** rassemble 1 518 salariés permanents employés par des grossistes, des courtiers ou des sociétés d'import export.

***«Sur le marché, nous travaillons tous côte à côte. Je suis obligé de tenir compte des tarifs de mes concurrents pour fixer les miens»***, explique le cadre dirigeant d'une petite société de vente en gros de poisson, opérant sur le marché. L'une des missions du MIN consiste à contrôler la formation des prix des produits alimentaires en regroupant sur un même site tous les grossistes d'Île-de-France. Pour ce faire, le MIN a adopté une politique de transparence des prix en communiquant chaque jour, sur son site internet, les tarifs les plus élevés et les plus bas pratiqués sur chaque produit vendu sur le marché. La publication journalière de ces cours ainsi que la forte mise en concurrence des opérateurs de gros garantissent aux acquéreurs un niveau de prix compétitifs. Enfin, les grossistes présents sur le marché sont encore, pour la plupart, des entreprises familiales. Ce statut leur procure une certaine marge d'autonomie qui leur permet de fixer des prix moins élevés que ceux des libres-services de gros de la grande distribution, soumis aux appétits des actionnaires en quête de dividendes toujours plus importants. ● **L. G.-B.**

Périmètre de référence

## Un rempart face aux géants de la grande distribution

**Depuis sa création, le MIN est protégé par un périmètre de protection** – devenu périmètre de référence – qui interdit, sauf dérogation, à toute activité de commerce de gros de produits frais de s'implanter en région parisienne afin de concentrer cette activité sur le territoire du marché. Ce principe est aujourd'hui remis en cause par le Gouvernement qui a déjà accordé une dérogation au groupe Métro, permettant ainsi son implantation dans le 18e arrondissement de Paris, au mépris des avis de la commission consultative du MIN et du préfet de la région Île-de-France. C'est pourtant ce dispositif qui permet au marché d'exister et de remplir ses missions. La législation européenne est souvent invoquée pour justifier ce démantèlement. Pourtant, le droit européen n'oblige en rien la France à supprimer ce périmètre de protection. La Semmaris ainsi que la Fédération française des MIN s'opposent donc fermement à cette idée. Pour cause, si ce périmètre venait à être supprimé, les petites entreprises alimentaires seraient amenées à disparaître, écrasées par les géants de la grande distribution. ●

Parole d'ancien

## «La qualité au meilleur prix»

***Jean Bourcin, ancien conseiller du président de la Semmaris***

«Le MIN a été créé pour permettre le développement des débouchés agricoles. Sa mission première était d'assurer une meilleure rémunération des producteurs. Dans cet esprit, l'introduction de pratiques commerciales basées sur la transparence des prix, combinée à la mise en concurrence directe des opérateurs intermédiaires, a facilité la réduction des marges bénéficiaires de ces derniers. Ce qui, par ailleurs, assure aux clients du marché des prix de vente homogènes et raisonnables. Un des objectifs de la création du MIN était aussi de garantir la qualité des produits proposés. Avec ce mode d'approvisionnement d'un nouveau type, les producteurs ont été incités à améliorer sensiblement la qualité de leur production, de sorte qu'on trouve aujourd'hui, sur les étals du marché, de nombreuses denrées alimentaires de haute gamme. Finalement, c'est en jouant la carte de la diversité et de la promotion des produits du terroirs que le MIN prend le contrepied du système de distribution des grandes surfaces.»

CHEVILLY_97-2502.indd 12 26/02/09 0:58:07

CHEVILLY_97-2502.indd 13 26/02/09 0:58:13

Classes d'environnement

# À l'école de la découverte

Les élèves de Paul Bert B à La Bourboule.

**La période est aux classes d'environnement pour 467 jeunes Chevillais de dernière année d'école élémentaire.** Ils ont cette année troqué leur destination habituelle, le centre Jean Franco du Conseil général au cœur de la Tarentaise, contre le domaine de Fohet à La Bourboule (Puy-de-Dôme). Un changement d'air et de décor qui a remporté l'assentiment des jeunes Chevillais et de leurs enseignants. Après Pierre et Marie Curie en septembre qui avait axé son séjour autour de la volcanologie, c'était au tour des écoles Paul Bert B en janvier, et Pasteur début février, de s'y rendre. En plus de faire du ski, les élèves ont pratiqué l'étude de la géologie en se lançant à l'assaut de la chaîne des puys. Quant aux élèves de Paul Bert A, c'est aux Contamines (Haute-Savoie) qu'ils se sont rendus en janvier. Une fois le séjour terminé, les élèves ont repris le chemin de l'école avec des expériences plein la tête. En témoignent leurs sentiments exprimés sur les blogs des écoles : «*Ici, en classe de neige, on s'amuse vraiment bien mais au ski on n'arrête pas de tomber*» ; «*Le paysage est très beau*» ; «*Nous avons vécu pendant douze jours dans un grand et beau palais*».

À propos de classes transplantées, les plus jeunes ne sont pas en reste. Dans le cadre des classes d'environnement, les enfants de grandes sections maternelles bénéficient d'une initiation au cirque. À eux les numéros de jonglage et d'équilibriste. Les écoles Paul Bert et Pasteur ont foulé les premières la piste du chapiteau du service municipal de la Jeunesse en janvier et février. Le tour de l'école Pierre et Marie Curie viendra en mars, celui de l'école Salvador Allende en mai. ● **Géraldine Kornblum**

Soins infirmiers à domicile

# Un soutien quotidien à l'autonomie

«***Notre mission est d'éviter l'hospitalisation des personnes en perte d'autonomie en leur prodiguant les soins dont ils ont besoin à domicile.*** **»** Isabelle Laborde, directrice du Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid), pointe l'importance de la demande en la matière. Ce service à la personne intervient dans quatre communes (Chevilly-Larue, Rungis, L'Haÿ-les-Roses et Fresnes) et s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et à toute personne de moins de 60 ans handicapée physique, momentanément invalide ou atteinte d'une maladie chronique. Quatorze aides-soignants encadrés par deux infirmières ainsi qu'une vingtaine d'infirmiers(ères) libéraux(ales) assurent la prise en charge de soixante-dix patients par jour. Sur prescription médicale, ce dispositif est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Ainsi, courant 2008, vingt-et-un Chevillais en perte d'autonomie ont pu être maintenus à leur domicile. «*Nous accompagnons les patients pour les aider à retrouver une certaine indépendance*», explique la directrice en évoquant le cas d'une personne âgée chevillaise qui a progressivement réappris à assurer seule son hygiène corporelle. Parce que le Sisid remplit une fonction primordiale auprès des personnes en perte d'autonomie et que les demandes de suivi affluent, un projet d'extension de la capacité de prise en charge du service est d'ores et déjà à l'étude. ● **Léa Goutmann-Becker**

Courant 2008, vingt-et-un Chevillais en perte d'autonomie ont pu rester vivre chez eux.

**Service intercommunal de soins infirmiers à domicile : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h-7, square du 19 Mars 1962 à Fresnes**
**Tél. : 01 46 68 01 83.**

## Quartier Bretagne

# À vos cartes

**Amateurs de jeux de carton, prenez place :** le comité de quartier Bretagne organise un après-midi jeux de cartes. Tarot, belote, rami ou autres, tant qu'à choisir votre jeu, apportez le vôtre et vous aurez carte blanche. Les férus auront plus d'une carte dans leur jeu, les néophytes joueront cartes sur table. Pour tous, l'occasion sera belle pour couper, donner, contrer, marquer ou, à défaut, faire le mort. ● **G. K.**

**Après-midi jeux de cartes**
**samedi 21 mars de 15 à 18 h**
**Maison des associations Lucie Aubrac**
**(14, rue Elisée Reclus).**

## Quartier La Guinet

# Petite, pousse...

**Les amateurs de grand chelem** joueront de leurs atouts à l'occasion de l'après-midi tarot proposée par le comité de quartier La Guinet. Les inscriptions se feront sur place. Un buffet (à prix modiques) sera proposé. Quant au plaisir, cela ne fera pas un pli, il sera au rendez-vous. ● **G. K**

**Après-midi tarot samedi 28 mars dès 14 h**
**salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt).**

## Quartier Larue

# Scrabble ou dictée ?

**À vous de choisir !** À l'invitation du comité de quartier Larue, les amateurs de bons mots ont rendez-vous avec la langue française. Les passionnés de X ou Y bien placés sont attendus à la 3e édition du scrabble géant organisée avec le soutien de l'association socio-culturelle de la Croix du sud. Les parties se dérouleront en individuel ou par équipes, selon le nombre de participants. Il est recommandé d'apporter son propre jeu. Quant aux férus de syntaxe, à eux de faire leurs preuves lors d'une dictée ouverte à tous. ● **G.K.**

**Scrabble**
**samedi 7 mars à 14 h 30**
**(inscriptions sur place dès 14 h).**
**Dictée**
**samedi 28 mars à 15 h.**

**Salle Jacqueline Auriol**
**(1, avenue Georges Guynemer).**

## Sortie des bacs et collecte sélective : quelle est la règle ?

En matière de dépôt des ordures ménagères et de collecte sélective, les usagers doivent respecter certaines règles garantissant la propreté et la salubrité de la ville. Tous les déchets doivent être déposés dans les bacs prévus : gris pour les ordures ménagères (déchets alimentaires, débris de vaisselle, chiffons...), jaunes pour les emballages, journaux et magazines, verts pour le verre et bleus pour les déchets industriels banals (déchets produits par les artisans, les commerces, les entreprises et les établissements publics et communaux). Sont donc exclus les médicaments, les déchets d'activités de soins à risques infectieux, les encombrants (voir le calendrier de ramassage p. 30), les déblais et les déchets inflammables, toxiques, explosifs, mortels ou corrosifs. Les bacs doivent être fermés hermétiquement, déposés sur le trottoir avant 6 heures 30 les jours de passage et disposés de manière à ne pas gêner le passage des piétons. Il est interdit de laisser stationner les bacs sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte sous peine d'écoper d'une contravention de 38 €.

**Pour tout renseignement, service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de la collecte des encombrants est disponible sur www.ville-chevilly-larue.fr rubrique Environnement. La déchèterie intercommunale (1, rue du stade) est ouverte du lundi au vendredi de 14 à 18 h, le samedi de 9 à 18 h, le dimanche de 9 à 12 h.**

Chevillais, médecin spécialiste de l'imagerie médicale habilité à diriger la recherche, Thierry de Baere est chef du service de Radiologie interventionnelle à l'institut Gustave Roussy (IGR) de Villejuif. La lutte contre le cancer est son combat quotidien. L'espoir, son compagnon de tous les jours. Car rien n'est plus fort que sa foi en la vie. Dans son tourbillon, il arrive parfois qu'une flamme s'éteigne mais que sa lueur demeure. C'est sans doute pour en ressusciter l'âme et ses contours que le docteur Thierry de Baere est peu à peu devenu sculpteur…

CHEVILLY_97-2502.indd 16 26/02/09 0:58:29

# Thierry de Baere : de la radiologie à la sculpture

**Dans les couloirs de l'institut Gustave Roussy, un totem directionnel indique : 1er sous-sol - service de radiologie interventionnelle. Interventionnelle ? !** En langage médical, il s'agit d'une méthode de diagnostique et thérapeutique dite « mini-invasive ». Elle permet d'accéder à une cible tumorale par les voies naturelles (système urinaire, tube digestif) ou par le réseau vasculaire (artères ou veines), ou encore en choisissant un chemin court et sans risque au travers d'un organe (le foie par exemple).

Aux commandes de ces techniques toujours guidées par l'imagerie : Thierry de Baere. Au bloc, les yeux fixés sur la sonde qu'il dirige, il est le capitaine d'un vaisseau en exploration dans le corps humain. Son cap est la tumeur. Avec l'œil d'un lynx et la précision d'une fée, il a pour mission d'atteindre la douleur « à la pointe de l'épée ». Son arme : une aiguille de quelques millimètres capable d'anéantir la souffrance en plein cœur, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir les tissus comme pour la chirurgie classique. Mais si la radiologie interventionnelle vient à bout de nombre de tumeurs, certaines, hélas, lui résistent encore. Alors, c'est sans relâche que le docteur de Baere et ses pairs poursuivent leurs recherches, avec pour objectif le traitement local des tumeurs du foie via cette technique innovante.

Voué à la médecine depuis presque trente ans, jamais Thierry de Baere n'avait imaginé qu'un jour, l'art s'immiscerait dans sa vie. Et pourtant… Parallèlement aux corps qu'il explore et ausculte, depuis dix ans, il sculpte. « *C'est grâce à mes voisins, lors d'une exposition à laquelle ils m'ont invité, J'y ai découvert la sculpture de récupération. Un coup de foudre ! L'envie de toutes les acheter… Là, j'ai ressenti que j'avais peut-être quelque chose à exprimer* ». Au gré des morceaux de ferraille qu'il glane ça et là, Thierry de Baere regarde leurs formes, écoute leurs courbes. En soudant les pièces intactes les unes aux autres, il leur invente une deuxième vie, leur donne une âme dans un corps qui, lui, ne connaîtra jamais la maladie. Ses sculptures ont une présence, une identité. Elles sont l'œuvre d'un homme qui a choisi d'embrasser la vie avec humour et poésie. Peu lui importe d'être un artiste ou pas. Avant tout médecin, Thierry de Baere sait que la vie est une bougie dans le vent, une flamme éphémère qui, chaque jour, lui chuchote un doux : « *Rions, rions tant que nous sommes bien portants, car il vaut mieux mourir de rire de son vivant* » !

**Florence Bédouet**



CHEVILLY_97-2502.indd 17 26/02/09 0:58:30

# Débat d'orientations budgétaires

En prélude au vote du budget de la commune qui aura lieu lundi 30 mars, les élus et la population ont débattu des orientations budgétaires 2009 au cours d'un débat public. Celles-ci s'inscrivent cette année dans un contexte difficile marqué par la crise, les baisses de dotations d'État et l'annonce de réformes à venir telles que la suppression de la taxe professionnelle. Ce moment particulier de la vie démocratique locale est venu conclure le travail d'élaboration mené avec les associations, les comités de quartiers ou encore les conseils d'écoles et les services municipaux.

## Budget 2009

# Agir en faveur du

**La crise financière, économique et sociale, dont les ménages et la ville subissent les conséquences, ainsi que le désengagement massif de l'État marquent de leur empreinte le budget de la ville pour l'année 2009.** Entre la baisse importante des dotations et le plafonnement de la taxe professionnelle, le manque à gagner pour la ville est de 431 000 € en 2009. Aux dangers qui pèsent sur les finances locales s'ajoute une menace sur les libertés locales, les travaux en cours de la commission Balladur visant à préparer une réforme des collectivités territoriales.
« *Notre commune dispose d'une bonne santé financière avec un endettement raisonnable et géré de façon dynamique, une maî-*

**Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse ; groupe Communistes et partenaires**

« *Le gouvernement considère l'action publique uniquement comme une dépense et jamais comme une source de richesses. Faire porter aux collectivités la responsabilité de la dette publique est une hypocrisie car seuls 20 % de cette dette sont engendrés par les collectivités territoriales. Les orientations budgétaires présentées traduisent des choix ambitieux et représentent nos valeurs de solidarité et de cohésion sociale.* »

**Bruno Tranchant, maire adjoint délégué à la Communication et l'Intercommunalité ; groupe Socialistes et républicains**

« *La suppression de la taxe professionnelle n'est envisageable qu'à trois conditions : que le montant des ressources des collectivités dont elle constitue un volet important soit préservé, que le lien fiscal entre activité économique et collectivités soit maintenu, que la charge fiscale des entreprises ne soit pas reportée vers les ménages. Immanquablement, la disparition de la taxe professionnelle entraverait sérieusement les capacités d'investissement des collectivités.* »

**André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative ; groupe Gauche républicaine – Radicaux de gauche**

« *Le plan de relance de l'État est indigent et inadapté. De l'argent il y en a, les gouvernements qui volent au secours des banques et du système financier le démontrent chaque jour. Toutes les collectivités territoriales sont confrontées à cette défausse de l'État. Nos priorités pour 2009 sont de maintenir les services offerts aux Chevillais et un niveau conséquent d'investissements permettant de les améliorer.* »

Le Conseil municipal du 10 février 2009 a été l'occasion d'un débat public avec la population.

# … pouvoir d'achat

*trise croissante de ses dépenses de fonctionnement, une capacité d'autofinancement qui nous confère des marges de manœuvre significatives en investissement et une fiscalité modérée* », a souligné Christian Hervy, le Maire, lors du Conseil municipal du 10 février consacré au débat d'orientations budgétaires. Ainsi, malgré les difficultés, la Municipalité entend poursuivre une gestion solidaire, humaniste, écologique et démocratique. Au-delà du maintien des prix exceptionnellement bas de la restauration scolaire, de tarifs toujours incitatifs concernant les prestations municipales, voire de la gratuité concernant l'accès à certains équipements comme la médiathèque par exemple, la Municipalité propose d'agir en faveur du pouvoir d'achat des familles en limitant l'augmentation des taux d'imposition pour les familles de 2 à 2,5 %. Autres priorités de ce budget 2009 : l'enfance avec l'ouverture de l'espace multi-accueil et l'attention qui sera portée aux centres de loisirs, mais également l'action sociale avec l'implantation de l'espace commun des solidarités et les réflexions menées quant à l'ouverture d'une épicerie solidaire et d'une maison médicale. La Municipalité maintiendra son cap en faveur de l'emploi, de la culture, du sport et des relations internationales.

Le débat s'est ensuite enrichi des échanges entre les Chevillais et l'assemblée. Parmi les interrogations soulevées par les habitants : les modalités de l'emprunt contracté par la ville, les obligations des entreprises attendues sur les zones d'activités et la suppression de la taxe professionnelle. Autre sujet ayant animé les débats avec la salle : les intentions du gestionnaire immobilier Icade de vendre son patrimoine de logements (lire p. 20) et de mener une opération d'aménagement au sein de l'îlot Saint-Michel. Mais c'est bien entendu sur les contraintes budgétaires que les élus se sont majoritairement exprimés. ●

**Géraldine Kornblum**

**Jean-Paul Homasson, maire adjoint délégué à la Prévention-santé et aux Jumelages ; groupe Non-inscrits**

« *Concernant les orientations du budget 2009 dans le domaine de la santé, nous travaillons en partenariat avec les médecins généralistes de la ville pour créer une maison médicale regroupant la majorité d'entre eux. Dans le domaine des relations internationales, nous allons poursuivre la coopération décentralisée avec Dieuk et Yen Baï ainsi que les échanges avec Martorell et travailler à la mise en place de relations avec une cité anglophone.* »

**Pascal Boyer, conseiller municipal ; groupe Socialistes, verts et citoyens**

« *En cette période de crise majeure aggravée par des orientations gouvernementales aberrantes, il serait opportun pour la ville de se recentrer sur ses valeurs initiales de solidarité et de justice sociale ainsi que sur les priorités liées aux enjeux environnementaux, notamment en différant des investissements mal mesurés en termes de coûts. Avec des recettes de taxes et de dotations qui augmentent de 1,16 % et des dépenses de fonctionnement en augmentation de 3,5 %, l'équilibre budgétaire ne se fera pas naturellement.* »

**Jean-Franco Capirchio, conseiller municipal ; groupe UMP, parti radical et non-inscrits**

« *La crise nous oblige à penser autrement, à nous remettre en question fondamentalement. La Dotation de solidarité urbaine sera réformée. Attendons la fin de la concertation avant de dire que ce sera une catastrophe. La réforme des collectivités locales est indispensable. La fiscalité locale est obsolète, en particulier la taxe professionnelle […] qui frappe les investissements et nuit à la compétitivité de nos entreprises.* »

# Conseil municipal

**Les principales délibérations du Conseil municipal du 10 février 2009**

• Débat d'orientations budgétaires 2009 pour le budget primitif de la ville et le budget annexe d'assainissement

• Présentation du rapport d'activités du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) et du rapport sur le prix et la qualité de service public de l'eau potable

• Présentation du rapport annuel du Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (Sievd) sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

• Approbation des statuts du Syndicat mixte ouvert d'études Paris métropole

**Vote : Unanimité**

• Avis sur le dossier de création de la ZAC Anatole France

**Vote : 26 pour (PC, GR-RG, PS, NI, UMP)**
**5 abstentions (SVC)**

• Participation de la commune au fonds de solidarité des collectivités locales françaises pour les municipalités palestiniennes de la bande de Gaza

**Vote : 28 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)**
**2 abstentions (UMP)**

• Vœu défendant le service public et les libertés locales

**Vote : 27 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)**
**2 contre (UMP)**
**1 ne prend pas part au vote (SVC)**

• Vœu exigeant la baisse immédiate du prix du gaz

**Vote : 29 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC, UMP)**
**1 ne prend pas part au vote (SVC)**

• Vœu en faveur de la construction et de la réhabilitation du logement social en soutien à la démarche de l'Opac du Val-de-Marne

**Vote : 27 pour (PC, GR-RG, PS, NI, SVC)**
**2 contre (UMP)**
**1 ne prend pas part au vote (SVC)**

• Attribution d'une subvention exceptionnelle en solidarité envers la population du Sud-Ouest de la France

**Vote : Unanimité**

**Prochain conseil municipal : lundi 30 mars**

**Lexique :**
**PC :** Groupe Communistes et partenaires ;
**PS :** Groupe Socialistes et républicains ;
**GR-RG :** Groupe de la Gauche républicaine et des radicaux de gauche ;
**NI :** Groupe des Non-inscrits ;
**SVC :** Groupe Socialistes, verts et citoyens ;
**UMP :** Groupe UMP, parti radical et non-inscrits ;
**Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.**

Prix de l'eau

# Le vote du Sed i

Logement

# Vente du patrimoine Icade : pas à n'importe quel prix !

**En pleine crise du logement social, l'opérateur Icade entend vendre les 35 000 logements sociaux de son patrimoine.** À Chevilly-Larue, après les 880 logements déconventionnés aux Sorbiers et rachetés par l'Opac du Val-de-Marne, 560 sont aujourd'hui concernés (200 à Anatole France et 360 aux Sorbiers-Saussaie). « *Vendre au prix du marché privé ces logements construits avec le 1 % pour alimenter la création d'un " fonds souverain " spéculatif : telle est la décision que le Gouvernement impose au groupe Icade via son principal actionnaire à 62 %, la Caisse des dépôts et consignations* », s'indigne le Maire et Conseiller général délégué, Christian Hervy, dans

# d if fait des remous

**Faut-il encore confier la distribution de l'eau à une société privée en régie intéressée ?** Telle était la question posée aux représentants des 144 villes du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) le 11 décembre dernier. Considérant que l'eau est un bien public dont le prix doit baisser, les défenseurs du non, réunis au sein de la coordination *Eaux Île-de-France* composée de collectivités locales dont Chevilly-Larue, d'associations de consommateurs, de scientifiques et de citoyens, préconisaient une gestion de l'eau en régie publique. Aujourd'hui, la gestion de l'eau est confiée à la société Veolia, dont le contrat s'achèvera le 31 décembre 2010. À Chevilly-Larue, le m³ d'eau est à 3,97 €. «*Dans les villes qui ont opté pour une régie publique, ce prix a baissé de 10 à 20 %*», explique Jean-Pierre Friès, conseiller municipal délégué représentant la commune au Sedif.

«*Le vote de 88 voix pour le oui contre 54 pour le non a été tronqué !*», dénonce Jean-Pierre Friès. D'une part, il s'est déroulé à bulletin secret, ce qui est contraire à la transparence. D'autre part, 750 élus pétitionnaires de tous bords (soit, à Chevilly-Larue, l'ensemble de la majorité et un élu du groupe Socialistes, verts et citoyens) avaient demandé son report pour permettre aux nouveaux membres issus des dernières élections municipales de mieux prendre connaissance du dossier. Le Conseil municipal avait d'ailleurs adopté un vœu en ce sens le 16 décembre dernier. Mais la bataille du prix de l'eau n'est pas terminée : la coordination *Eaux Île-de-France* a déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris le 4 février et entend explorer toutes les voies conduisant à une baisse du prix de l'eau. ●

**G. K.**

Le patrimoine Icade aux Sorbiers-Saussaie.

un communiqué de presse. Objectif de ce fonds souverain : alimenter le fonds stratégique d'investissements créé dans le cadre du plan de relance. Il demande notamment que cette opération n'obère pas le financement déjà insuffisant pour la construction et l'entretien du parc HLM, que l'évaluation de ce patrimoine soit menée par la puissance publique, que son acquisition soit financée par un prêt spécial de la *Caisse des dépôts et consignations* et enfin que les loyers soient ramenés au niveau des loyers HLM. Des revendications qui rejoignent celles énoncées par Christian Favier, président du Conseil général, et l'ensemble des maires des villes du Val-de-Marne concernées. ●

**G. K.**

## Permanences des élu(e)s

**Christian Hervy,**
Maire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3e du mois) à partir de 15 h à l'hôtel de ville, le 3e vendredi du mois à partir de 15 h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.

**Didier Dubarle,**
premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique – emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques – gestion des déchets).

**Hermine Rigaud,**
maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.

**André Deluchat,**
maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06.

**Elisabeth Maillefert,**
maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.

**Jean-Paul Homasson,**
maire-adjoint à la Prévention – santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention – santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages).

**Bruno Tranchant,**
maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.

**Christian Nourry,**
maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance).

**Stéphanie Daumin,**
maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62.

**Elisabeth Lazon,**
maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

**Nora Lamraoui-Boudon,**
conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.

**Murielle Desmet**
conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

**François Pernigotti,**
conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.

**Émilie Petit,**
conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65.

**Nathalie Sans-Sevaux,**
conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

**Marc Delorme,**
conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28.

**Élyane Darmon,**
conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.



CHEVILLY_97-2502.indd 21 26/02/09 0:58:41

# expressions des

Stéphanie Daumin ▶ *Maire adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

## Suppression de la taxe professionnelle (TP) = moins de services publics et de pouvoir d'achat pour les familles

Les grands patrons en rêvaient, le président Sarkozy l'a fait : supprimer la TP en 2010, sans préciser la nature de cette « éco-taxe » qui la remplacerait. Premier argument : cela permettrait aux entreprises d'investir plus. C'est faux ! Cela fera plus de dividendes dans la poche des actionnaires, comme la suppression de la part salariale de la TP n'avait pas, à l'époque, créé d'emploi. Au contraire, cela baissera la capacité d'investissement des collectivités, autant de chiffre d'affaires en moins pour les entreprises. Deuxième argument : cela garantirait le maintien des entreprises chez nous. Trop facile ! Les impôts ne sont pas un critère de localisation des grandes entreprises. Ce qui les attire, c'est la qualité de vie, les infrastructures, les services publics. La preuve, en quelques années à Chevilly-Larue, de grosses entreprises se sont installées ou étendues, comme Sicra en bordure de la nouvelle route de Chevilly, du TVM et de l'aéroport, ou L'Oréal, aux abords du futur tramway.
Or, c'est en grande partie cette taxe qui permet aux collectivités de financer les infrastructures. Avec la suppression de la TP qui représente 33 % de nos ressources (12 millions d'euros), que pourrons-nous faire dans notre commune ? Maintenir les tarifs de la cantine, la gratuité de la médiathèque, les subventions aux associations, les fournitures scolaires, les services aux personnes âgées, … ? Ou devrons-nous augmenter les impôts des ménages et ainsi faire peser sur les familles cette décision du chef de l'État en faveur des entreprises, alors même que celles-ci profitent des atouts du territoire ? À côté bien sûr, on garde le bouclier fiscal… Quelle injustice ! »

Bruno Tranchant ▶ *Maire adjoint, élu du groupe Socialistes et apparentés*

## Hold-up sur les finances locales !

Les chiffres divergent mais le jugement est sans appel. En annonçant, sans la moindre concertation, la suppression, en 2010, de la taxe professionnelle (TP), au motif que cet impôt pénaliserait la compétitivité de nos entreprises, le président de la République a provoqué un véritable tollé dans le petit monde des élus. Au total, ce sont près de 29 milliards d'€ de ressources annuelles qui manqueront à l'appel, faute de compensations suffisantes.
Un mauvais coup dont notre ville se serait bien passée, dans un contexte marqué par une perte en ligne des recettes budgétaires de 431 000 € pour 2009 ! Conséquence directe du transfert de charges non compensé et du gel des dotations de fonctionnement et d'investissements qui n'excèderont pas, cette année encore, l'évolution prévisionnelle des prix à la consommation. Difficile, dans ces conditions, de ne pas limiter nos dépenses de fonctionnement. Ce, même si le précieux apport de la TP nous permettra, cette année encore, d'assurer l'essentiel de nos financements dans ce domaine.
Disons-le clairement : cette nouvelle mesure s'apparente à une escroquerie de bas étage qui, pour peu qu'elle prenne effet, rendra impossible toute aide à la création d'emplois, à Chevilly-Larue et alentour. Sans compter qu'elle intervient au moment où le gouvernement nous invite à investir massivement pour relancer l'économie nationale. Quant à l'idée d'une taxation sur les émissions de $CO_2$, elle n'est pas vraiment de nature à nous rassurer. Outre qu'elle pèserait sur les ménages, l'une des limites reconnues de la « taxe carbone » est qu'elle ne constituerait nullement une ressource pérenne. Sous couvert de bricolage budgétaire, Nicolas Sarkozy cherche-t-il donc à affaiblir les collectivités pour mieux les liquider ?

André Deluchat ▶ *Maire-adjoint, Président du groupe Gauche républicaine et Radicaux de gauche*

## Taxe professionnelle (TP) : M. Sarkozy déroule le tapis rouge au Medef

Lors de son show télévisé, le président de la République a annoncé la suppression de la TP en 2010 prétextant qu'elle serait « responsable du surcoût de nos productions ». Mais qu'en est-il exactement ? La taxe professionnelle n'est ni la cause ni la conséquence des difficultés économiques de notre pays et à fortiori de la crise financière. D'autant que cet impôt levé par les collectivités territoriales est restitué largement aux entreprises, ces mêmes collectivités réalisant 73 % des investissements publics. La taxe professionnelle, ce n'est pas 8 milliards d'€ comme l'indique M. Sarkozy mais 28 milliards dont 10 font l'objet de dégrèvements. Cette remise en cause est un nouveau coup de canif à l'autonomie des collectivités territoriales. Pour notre ville avec 1 434 entreprises, ce serait un coup de massue, 33 % de nos recettes de fonctionnement, soit 12 millions d'€ provenant de la taxe professionnelle. Ce serait le coup de grâce à l'autonomie des collectivités locales et de toutes les structures intercommunales. Le plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée nous fait perdre 278 000 € pour 2009. La remise à plat de la fiscalité dans son ensemble est nécessaire mais pas en sabrant dans le vif pour satisfaire Mme Parisot. Il s'agit d'étudier toutes les propositions incluant la taxe la plus injuste de toutes : la TVA. Parler d'une taxe carbone qui se substituerait à la TP est une fausse bonne piste qui toucherait aussi les ménages et qui ne pourrait perdurer durablement d'autant que si le Traité de Lisbonne était appliqué, comme le revendique M. Sarkozy, elle ne pourrait pas être mise en place. Les associations d'élus toutes tendances confondues ont fait part de leurs préoccupations face à une telle décision unilatérale. La démocratie voudrait qu'elles soient entendues. Normalement…

# élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

Jean-Paul Homasson ▸ *Maire adjoint, Président du groupe Non-inscrits*

## Rassurés…

Un protocole de coopération a été signé entre Chevilly-Larue et la ville de Yen Baï en novembre 2004, ciblé sur la petite enfance. Ainsi la ville a apporté un soutien financier à la construction ou reconstruction d'écoles publiques situées dans des quartiers défavorisés. Dans ces zones rurales, un état de malnutrition a été constaté dans les écoles maternelles. Des actions ont été menées pour améliorer l'alimentation avec, en particulier, l'achat de broyeuses de soja qui permettent de produire sur place un « lait » de soja à haute valeur nutritionnelle. Les courbes de croissance des enfants ont été rapidement et favorablement modifiées. Mais l'achat d'un petit paquet de graines de soja dans une épicerie locale a été analysé à Chevilly-Larue révélant la présence d'OGM. Nous n'ouvrirons pas le débat sur les OGM. Quel est leur effet à long terme sur l'organisme humain et l'environnement ? C'est une nourriture « Frankenstein », selon Greenpeace. Les graines Terminator sont stériles et impliquent une dépendance des agriculteurs à la société productrice. Les plantes peuvent quand même se croiser avec les cultures environnantes et les rendre stériles. L'utilisation des pesticides dont on connaît les effets néfastes doit être multipliée par trois ou quatre… L'ombre de la société Monsanto plane sur la production d'OGM vendus au Vietnam, sans exclure la Chine… Alors que le pays subit toujours les conséquences des défoliants à la dioxine (agent orange de Monsanto), il devenait impossible à la ville de Chevilly-Larue de cautionner l'utilisation de soja OGM et son cortège de pesticides divers. Heureusement, les agriculteurs de Yen Baï, comme beaucoup de paysans dans le monde, ont la « fâcheuse » habitude de conserver une partie de leur récolte pour la ressemer. Les tests alors effectués ont révélé l'absence d'OGM. Nous sommes – en partie – rassurés et le programme d'aide nutritionnelle sera poursuivi, en restant vigilants.

À lire : *Le Monde selon Monsanto* de Marie Monique Robin. Éditions La Découverte/ ARTE, 2008

Laurent Taupin ▸ *Conseiller municipal du groupe Socialistes, verts et citoyens*

## Taxe professionnelle ou taxe carbone ?

La proposition de Nicolas Sarkozy de supprimer la taxe professionnelle, et sa « piste » de la remplacer par une taxe carbone, ne nous paraît vraiment pas une bonne idée. La taxe professionnelle qui est payée par les entreprises est l'un des rares impôts locaux exprimant encore l'autonomie budgétaire des collectivités locales avec la taxe foncière et la taxe d'habitation. La suppression de la TP devrait, cependant, être compensée par une autre forme de financement pour les collectivités locales. D'où l'idée de faire appel à la fameuse taxe carbone. Actuellement, en France, celle-ci prend essentiellement la forme de la TIPP sur les carburants ; elle frappe les ménages tout autant que les entreprises. En tout état de cause, le remplacement d'une taxe prélevée par les seules entreprises par une taxe prélevée sur les entreprises et les consommateurs représente un nouveau déplacement de la fiscalité du capital vers le travail. Quelles sont les intentions de Nicolas Sarkozy ? Créer une taxe carbone assise sur la production de $CO_2$ locale, et attribuée à la collectivité locale correspondante ? Les collectivités auraient presque intérêt à attirer chez elles les entreprises les plus polluantes. Créer une taxe carbone étendue avant d'être redistribuée aux collectivités locales ? Cette façon de faire aurait l'avantage d'assurer une plus grande péréquation dans la redistribution aux collectivités locales, mais il s'agirait tout simplement d'une extension des dotations de l'État à ces mêmes collectivités. Oui à l'idée d'une taxe carbone nationale mais celle-ci est sans rapport avec le problème de la fiscalité locale. Ce qui serait gagné en solidarité inter-collectivités serait une perte quant à l'autonomie des collectivités.

Jean-Franco Capirchio ▸ *Président du groupe UMP, parti radical et non-inscrits.*

## Le débat sur les orientations budgétaires pour 2009

Lors du Conseil municipal du 10 février 2009, la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2009 a été exposée par la majorité municipale au cours d'un débat public. Évidemment, cette séance du Conseil a été le prétexte à une attaque en règle de l'ensemble des actions et réformes prises par le gouvernement avec un catastrophisme savamment distillé tout au long de la soirée. La majorité des mesures critiquées sont actuellement en débat ou ne modifient pas les dotations attribuées à notre ville. Nous étions bien seuls, ma colistière et moi, pour défendre les mesures courageuses et indispensables qui ont été prises par notre gouvernement pour faire face à la crise. En effet, la crise que traversent tous les pays à travers le monde est sans précédent. Personne ne sait combien de temps durera la crise économique, mais il y a une chose dont nous sommes sûrs, c'est que cette crise est profonde. La crise nous oblige à penser autrement, donc à nous remettre en question fondamentalement. Enfin, dans cette proposition de budget 2009, il s'y trouve naturellement de bonnes choses comme la reconduction des actions sociales en faveur des plus démunis et des familles. Cependant, il y a également de mauvaises choses comme une politique insuffisamment affirmée pour aider les personnes à la recherche d'un emploi. Nous aurions souhaité la création d'un véritable service de l'emploi en relation directe avec les grandes entreprises implantées sur et en périphérie de notre ville. Pas de proposition également pour améliorer la sécurité comme le renforcement de l'éclairage dans certaines zones de la ville, notamment aux abords des équipements sportifs et la mise en place d'une vidéosurveillance aux abords des commerces et des distributeurs de billets.



CHEVILLY_97-2502.indd 23 26/02/09 0:58:48

Exposition

# *Vues d'ici*, voyage vers l'ailleurs

Du 3 au 28 mars, la médiathèque Boris Vian accueillera une exposition autour de *Vues d'ici*, ouvrage offert par le Conseil général aux nouveau-nés en 2008.

**Il est des livres dont chaque page est un voyage : un tracé fin et rond où noir et blanc s'épousent tels des pleins et des déliés, un graphisme où peuvent se mêler rainures de feuilles et pelage de tigre.** *Vues d'ici* est de ceux-là. Par le jeu des lignes et des points, d'une planche à l'autre, ou plutôt d'un paysage à l'autre, l'œil lit et relie toutes les facettes de la terre, vue de jour comme de nuit. L'ouvrage est signé Joëlle Jolivet pour les illustrations et Fani Marceau pour les textes. «*J'ai aimé ce livre parce qu'il invite à la découverte du monde dans sa complexité, parce qu'il aborde la question de la différence, de l'altérité*», explique Francine Foulquier, conseillère culturelle Livre jeunesse au Conseil général. Et cette invitation, c'est aux tout-petits qu'elle était offerte, *Vues d'ici* étant l'ouvrage que tous les nouveau-nés ont reçu en cadeau de bienvenue de la part du Conseil général en 2008.

«*Cela fait vingt ans que le Conseil général offre un livre aux nouveau-nés. Vingt ans qu'à travers cette action, il défend l'accès à la littérature pour tous, l'aide à la création, aux pratiques artistiques innovantes, tout en apportant un soutien aux auteurs et aux éditeurs*», explique encore Francine Foulquier. Édité à 21 000 exemplaires, distribué auprès de 20 000 foyers, l'ouvrage est également disponible dans toutes les PMI, crèches, maternelles et bibliothèques du département. Chaque parution est accompagnée d'une exposition. *Vues d'ici* ne fait pas exception à la règle, vous pouvez donc découvrir les planches de l'album à la médiathèque Boris Vian du 3 au 28 mars. ● **Géraldine Kornblum**

## De la page à l'expo

Des poufs et des tapis ; des malles pleines de livres sur la gravure, l'art moderne et le voyage, des kakémonos en guise de décor ; une vitrine illustrant le travail des deux auteurs ; un salon de poésie pour entendre «le bruit des mots» muni de casques d'écoute ; des panneaux sur l'art de la linogravure et d'autres présentant les planches du livre : l'exposition sur l'ouvrage *Vues d'ici* s'adresse à tous les publics, des tout-petits aux aînés. Toutes les classes de maternelles, de la petite à la grande section, ainsi que les CP des écoles élémentaires, seront invités à s'y rendre à l'occasion d'une visite guidée. Les centres de loisirs sont également les bienvenus.

Les Chevillais de 9 ans et plus pourront participer à un atelier de linogravure animé par Joëlle Jolivet, l'illustratrice. Un peu plus tard le même jour, se tiendra le vernissage de l'exposition au cours duquel aura lieu une rencontre-débat avec Joëlle Jolivet, Fani Marceau, les auteures, et Francine Foulquier, conseillère culturelle Livre jeunesse du Conseil général.

**Exposition :** du 3 au 28 mars
**Atelier de linogravure :**
samedi 14 mars à 14h
(sur réservation au 01 45 60 19 90)
**Vernissage de l'exposition avec rencontre-débat :**
samedi 14 mars à 17h

**Médiathèque Boris Vian - 25, avenue Franklin Roosevelt (01 45 60 19 90)**

## Carnaval
## Inscriptions aux ateliers

**Dès aujourd'hui, vous pouvez réserver votre costume pour le carnaval qui aura lieu lors de la fête communale le 20 juin prochain.** Ghislaine et Marion, de l'association *Fête citoyenne*, vous invitent également à participer à l'atelier de fabrication des costumes qui ouvrira ses portes à compter du 30 mars. N'hésitez pas à leur prêter main-forte, il n'est même pas nécessaire de savoir coudre ! ●
**Renseignements auprès de Ghislaine (06 88 70 68 91) et Marion (06 50 09 00 24)**

## La Maison du conte au centre Georges Pompidou

**La Maison du conte s'invite à la bibliothèque publique d'information (BPI) du centre Georges Pompidou** dans le cadre du cycle *Les tailleurs d'histoires*. Pour chacune des soirées programmées, conteurs, artistes et chercheurs d'autres disciplines se côtoient. Plusieurs conteurs partageront leurs histoires avec l'écrivaine Françoise Morvan et le journaliste Marc Kravetz de France Culture autour du thème *Du personnel à l'universel*, le lundi 23 mars à 19h. Entrée libre. ●
**Petite salle de la BPI. Renseignements : Maison du conte (01 49 08 50 85)**

Concert

# Ragga et rap sur la scène

Les deux groupes vainqueurs de la dernière édition de *Ta ziqu'en scène* sont attendus en concert le 28 mars à 18 heures à la Maison pour tous.

**Chose promise, chose due.** En remportant le tremplin de *Ta ziqu'en scène*, organisé par le conservatoire municipal, la Maison pour tous et le service municipal de la Jeunesse le 21 juin dernier, les deux groupes vainqueurs empochaient également leur ticket pour l'enregistrement professionnel d'un CD 2 titres et pour au moins un passage sur une scène locale. C'est le groupe *Jab kaz X crew*, dont les rythmes ragga, reggae et hip-hop avaient enflammé le public, qui a été le premier à pousser la porte du studio d'enregistrement La chaufferie, à Bagneux, début janvier. Leurs deux morceaux *Thank you* et *DJ, mets du bon son* sont désormais en boîte. Le groupe travaille maintenant à la maquette de la pochette aux côtés d'un graphiste chevillais, David Bonnenfant, choisi par les organisateurs de *Ta ziqu'en scène*. Au cours de la soirée du 28 mars, les exemplaires de leur CD leur seront officiellement remis.

Quant à l'autre groupe vainqueur, *I 2 R vokal*, adepte des accents rap, c'est désormais à lui de passer entre les mains des ingénieurs du son du studio balnéolais. Il devrait donc lui aussi être présent sur la scène de la salle Jean Vilar de la MPT le 28 mars prochain, même si son CD ne sera sans doute pas encore prêt à cette date. ● **Géraldine Kornblum**

**Maison pour tous**
**23, rue du Béarn**

Exposition

# Saveurs et senteurs

**Un peu de safran, du thym de la garrigue, mais aussi du poivre, du curry, de la fleur de sel, du curcuma, du piment…** Épices et plantes aromatiques venues de tous les continents fleureront bon l'exotisme lors de l'exposition Saveurs et senteurs entièrement réalisée par les stagiaires des cours de langue française organisés par la ville. Certaines arriveront de loin, rapportées dans les malles des stagiaires qui auront passé leurs vacances dans leur pays d'origine, les autres proviendront de boutiques spécialisées ou, pour les plus rares d'entre elles, du MIN. Des panneaux explicatifs, agrémentés de photographies et de textes, offriront aux visiteurs de précieuses informations sur leur bon usage. ● **Géraldine Kornblum**

**Exposition : du 18 au 21 mars, salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt)**
**Vernissage : mercredi 18 mars à 18h**

# Carte blanche aux auteurs chevillais

**Vous avez publié un livre ?** Faites-vous connaître ! La Municipalité et la médiathèque Boris Vian se proposent de mettre à l'honneur les auteurs chevillais le samedi 4 avril à 16 heures autour de rencontres, signatures, lectures, … ●

**Contact : médiathèque Boris Vian (01 45 60 19 00)**



CHEVILLY_97-2502.indd 25 26/02/09 0:58:55

# Joëlle Jolivet, une artiste aux multiples talents

**Née en 1965, Joëlle Jolivet a toujours dessiné, puis peint et gravé. Après des études de graphisme aux Arts appliqués de Paris, elle s'intéresse à la lithographie. Ce qui la mène à la gravure sur linoléum, aujourd'hui son principal moyen d'expression.** Elle a publié de nombreux albums, illustré des couvertures de romans et travaille régulièrement pour la presse et la publicité. On retrouve, dans ses illustrations hautes en couleurs, un sens du cadrage original et un trait malicieux. Ses livres sont non seulement édités en Europe, mais aussi aux États-Unis. Elle a aussi exposé ses travaux à Paris, Sarajevo, Bratislava, Los Angeles et Tokyo.
Distinguée à de nombreuses reprises, Joëlle Jolivet a notamment remporté coup sur coup le prix littéraire Sorcières*, en 2008 dans la catégorie albums pour *365 pingouins* (textes de Jean-Luc Fromenthal), puis dans la catégorie documentaires pour *Costumes* (textes de Caroline Laffon).

* Prix décerné par l'association des librairies spécialisées jeunesse depuis 1986

## Costumes

*Illustrations : Joëlle Jolivet*
*Textes : Caroline Laffon*
*Éd. Panama, 2007*

**Un très beau livre sur le costume à travers les différentes époques.** Réalisées entièrement en linogravure, colorées à la gouache, les planches de ce grand album présentent tout ce que l'on a pu inventer au fil des siècles et d'un continent à l'autre pour se vêtir, se parer, lutter contre le froid ou encore impressionner ses adversaires... ●

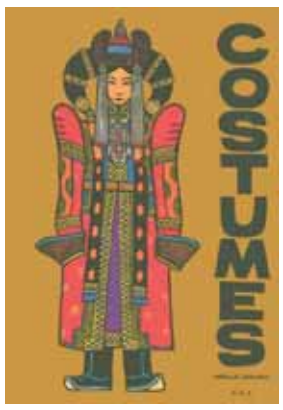


## Vues d'Ivry

*Joëlle Jolivet - Éd. Cornélius, 2000*

**Joëlle Jolivet nous offre ici une vision très tendre et personnelle** des rues d'Ivry-sur-Seine, cette ville de banlieue qu'elle connaît bien puisqu'elle l'habite. Un bel hommage ! ●

## Shah shah persan

*Illustrations : Joëlle Jolivet - Textes : Jean Constantin*
*Éd. du Rouergue ; Coll. La prochaine fois je vous le chanterai, 2008*

**Au milieu du désert, un shah persan rêve d'eau et de vert. Mais chez lui, de l'eau, il n'y en a pas.** Dans les sources coule du pétrole et dans les rivières, des diamants. Ce rêve si ordinaire et pourtant impossible... Beaucoup d'humour et de fantaisie dans cette chanson très rythmée et très joliment illustrée. ●

## Gros doudou

*Joëlle Jolivet*
*Éd. Albin Michel, 1995*

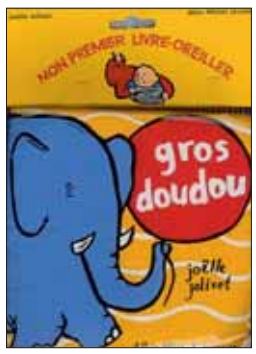


**Un imagier en tissu moelleux invite les tout-petits à découvrir le monde qui les entoure.** L'auteur met face à face des objets ou des animaux et laisse le choix aux enfants de faire leurs propres associations d'idées. ●

# Promenade le long de l'ancienne route de Rungis

Pendant 70 ans, de 1896 à 1966, la zone rurale le long de la route de Rungis a été animée d'une vie spécifique, à laquelle le chantier du marché d'intérêt national a mis fin.

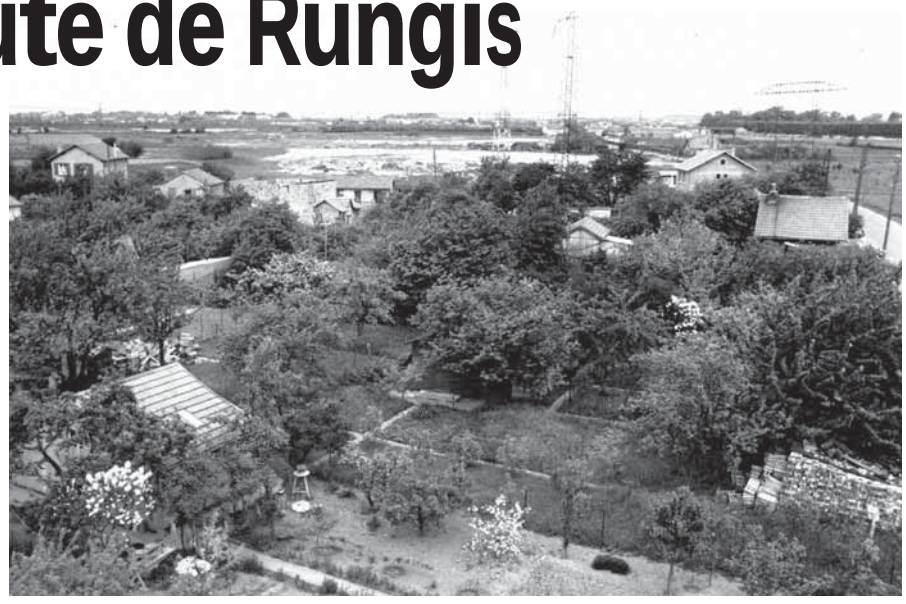

Le verdoyant lotissement *Cottage Tolbiac* en 1964. À cet endroit, se trouve maintenant le « secteur fruits et légumes » du MIN. (Collection : famille Vidal)

**Le lieu-dit *La raie tortue*, longé par l'ancienne voie des fontaines, chemin vicinal reliant Chevilly à Rungis, n'a présenté pendant longtemps qu'un paysage de champs de blé.**
En 1896, la famille Cretté y ouvre une carrière de pierre meulière tout près de la limite communale et construit une maison pour les carriers au bout de la route de Rungis. Un débit de boissons y est bientôt ouvert, dénommé le *Château des alouettes* et surnommé *Chez Bonnot* depuis que deux membres de la bande à Bonnot y ont fait une halte au petit matin du 3 janvier 1912 après leur double crime nocturne de Thiais.
Plus près de Chevilly, le curé, Paul Touzé, édifie en 1913 un patronage paroissial, utilisé jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Quelques maisons isolées sont construites après la guerre de 1914-1918 le long de la route de Rungis, parmi lesquelles, en 1924, celle d'Antoine Ferracci, mécanicien-chef qui s'illustra en 1931 dans la traversée de l'Himalaya lors de la fameuse Croisière jaune Citroën. Le lotissement *Cottage Tolbiac*, ouvert en 1924 avec ses trois rues aux noms de fleurs (marguerites, glycines et roses), se développe à partir de 1931. Il n'y a qu'une seule maison à deux étages, le café-restaurant d'Adrien Alamary, nouveau *Château des alouettes*, ouvert à trois cents mètres de l'ancien. Au nord du lotissement, se trouve l'annexe de la briqueterie Bohy. Les 160 habitants du quartier s'approvisionnent en face, au café-épicerie Cabessus, puis Duhomme, relayé en 1953 par l'établissement des Counil, installé dans le vieux *Château des alouettes*. Pour rejoindre l'arrêt du bus au cimetière parisien de Thiais, ils empruntent un sentier à travers champs, salissant par temps de pluie. Certains partent alors avec des chaussures usagées, emportant des souliers de ville qu'ils enfilent une fois arrivés sur la RN7. L'itinéraire traverse l'aqueduc de la Vanne (« *les vannes* », disent les gens du coin), dont le tracé bucolique est apprécié par les promeneurs, les pique-niqueurs du dimanche et les amoureux.
Après la guerre, en dépit de l'ouverture d'une fabrique de carreaux de plâtre et de l'autoroute du sud en 1960, le secteur reste encore largement agricole, avec les cultures maraîchères de Kergourlay et Derunes, les pépinières de Kralik, Sirot, Gravier et Imbault, la forcerie de lilas de Souchet et les cultures céréalières d'agriculteurs de Rungis.
En 1961, les habitants et exploitants apprennent qu'ils vont être expropriés pour laisser la place aux nouvelles halles. Ils déménagent les uns après les autres, dans des conditions de relogement souvent difficiles et non sans nostalgie. Le nouveau *Château des alouettes* est la dernière maison démolie ; il est dynamité le 14 février 1966. Tout un univers disparaît avec lui. Depuis lors, la route de Rungis, réduite à une toute petite section de départ, est interrompue par la limite d'un nouveau monde : le marché d'intérêt national dit « *de Rungis* » qui ouvre le 3 mars 1969. ●

**Marc Ellenberger, archiviste municipal**

Le vieux *Château des alouettes*, du temps des Counil, autour de 1960. (Collection : famille Bellenger)

Judo

# Du tatami au tarmac

L'aventure est vraiment inédite. Les judokas chevillais engagés pour les championnats de France handisports organisés à Toulouse fin janvier sont restés cloués au sol.

Non pas les épaules collées au tatami à l'issue d'un combat loyal, mais les pieds sur le tarmac de l'aéroport et sans combattre. Motif : l'annulation des vols pour cause d'avis de tempête en Île-de-France. « *Ce n'est vraiment pas de chance* », commentait Louis Dieng, le président. « *Nous avions sept engagés cette année, seuls ceux qui avaient prévu de s'y rendre à l'avance ont pu défendre leurs chances.* » Trois chanceux ont donc représenté l'Élan judo-jujitsu-taïso au rendez-vous national.
Il faut dire que le club s'est largement ouvert aux handisports. De nombreux judokas handicapés pratiquent régulièrement aux côtés des valides et participent aux compétitions avec de bons résultats. À l'image de la victoire de l'équipe handisport de l'Élan judo devant douze autres équipes, lors du challenge technique international de Divion, et de la médaille d'argent décrochée en octobre dernier lors d'une compétition handisport par la jeune Ludivine Rossillon. De même, sur les trois participations toulousaines, le club décroche deux podiums, avec le titre pour Frédéric Gouttenoire (moins de 60 kg déficients auditifs) et la deuxième place pour Nadia Boudiaf (plus de 78 kg déficients visuels), Arnaud De Simone se classant 6e (moins de 60 kg, déficients visuels).
À noter que depuis le début de la saison, la section a ouvert un nouveau créneau le samedi matin au gymnase Marcel Paul destiné aux personnes handicapées pratiquant le judo en loisirs. Détente ou compétition, la discipline affiche son ouverture !

**Pierre Mitev**

**Judokas** handicapés et invalides pratiquent régulièrement ensemble.

# Brèves de vestiaires

**Michèle Dumaine**
Le 6 février, les représentants des sections de l'Élan et de la Municipalité se sont associés pour une soirée de remerciements à Michèle Dumaine. Celle-ci a tenu les fonctions de directrice administrative de l'Élan pendant près de 22 ans, aux côtés du président Raymond Hybois, avant de passer le témoin début janvier à Dominique Gimenez. Élue conseillère municipale il y a tout juste un an, Michèle Dumaine a rejoint le bureau de l'Élan en tant que secrétaire générale. Des photos de la soirée sont présentées sur le site de l'Élan (www.elan94.net).

**Élan-judo : tournoi d'hiver**
Comme chaque année, la section a organisé début février son traditionnel tournoi d'hiver. Plusieurs jeunes Chevillais s'y sont illustrés avec deux titres, six places de deuxième et cinq places de troisième. Très fair-play, Chevilly-Larue termine à la troisième place par équipes derrière Ivry-sur-Seine et Cachan.
Les récompenses ont été remises par Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux sports. Dans la foulée, le club s'offrait un petit déplacement pour le tournoi du grand chelem de Paris Île-de-France. L'un des plus importants du monde avec pas moins de 500 athlètes présents, dont de nombreux médaillés olympiques et champions du monde. Une trentaine de licenciés chevillais figurait ainsi parmi les quelque 22000 spectateurs du Palais omnisports Paris Bercy.

**Jeunes pongistes par équipes**
Depuis deux ans, le championnat départemental par équipes a été éclaté en une série de poules de quatre équipes mixtes de trois joueurs(euses). Objectif : permettre à tous d'accéder à la compétition, y compris aux joueurs débutants. Répartie sur huit journées tout au long de la saison, cette nouvelle formule permet de jouer toute l'année. Bien mieux qu'une élimination directe. L'Élan tennis de table n'a pas hésité à engager ses benjamins, cadets et minimes.

CHEVILLY_97-2502.indd 28 26/02/09 0:59:05

Handisport

# L'Élan ouvre les portes des Nationaux

Depuis trois ans, le club chevillais de tennis de table est officiellement chargé d'organiser les critériums qualificatifs pour les championnats de France. «*Nous organisons cinq tours de critérium par an*», explique Gérard Graillot, le président de l'Elan tennis de table. «*À chaque tour, les deux premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour participer aux championnats de France*». Ainsi, le dimanche 8 février dernier, une soixantaine de compétiteurs issus de toute la région parisienne – et même au-delà avec des joueurs venus de Tours ou du Havre – s'était donné rendez-vous au gymnase Marcel Paul pour le 3e tour du critérium interrégional handisport. Le gymnase étant parfaitement adapté à cette pratique, le club développe un partenariat étroit avec le comité départemental handisport. Les critériums sont ainsi accessibles aux pongistes handisport jouant aussi bien debout qu'en fauteuil, grâce à l'acquisition de tables adaptées sans barre transversale côté joueurs. Les catégories ne tiennent pas compte de l'âge mais du degré d'invalidité. À noter la participation d'Isabelle Dandjinou, licenciée à L'Élan.

# Coup de chapeau

Le tir-à-l'arc en 3D, une discipline qui fait mouche.

**À Laurent Lancial et Romain Mathis** qui s'imposent, respectivement, chez les séniors dans la catégorie arc de chasse et chez les juniors en catégorie arc libre, lors du concours 3D organisé le 25 janvier à Pers-en-Gâtinais. Le rendez-vous ne regroupait pas moins de 160 archers, représentant 44 compagnies. Trois autres archers de l'Élan tir à l'arc avaient fait le déplacement pour cet exercice particulier consistant à viser des cibles en trois dimensions réparties sur un parcours reconstituant les conditions de la chasse. Christian Mathis termine 5e vétéran (arc classique), Rodolphe Mirilovic 9e sénior (arc à poulies) et Pierre Arcelin 20e sénior (arc droit).

Cross-country

# Une pointe de tradition hivernale

L'Élan athlétisme a affiché quelques maillots dans les pelotons des championnats départementaux de cross, à la mi-janvier. Et même sur quelques podiums. Nadia Romdhane a survolé l'épreuve féminine en remportant le titre départemental sénior, alors qu'Ana Alvès décrochait la 3e place chez les vétérans femmes. Les deux athlètes confirment ainsi leurs qualités dans cette discipline difficile. Pour rester chez les femmes, à noter les belles 7es places de Noëlle Ducate (sénior) et de Niouma Goudian (cadette) et la 30e place de Mélanie Rousseaux (benjamine).
Côté hommes, pas de podium individuel mais un tir groupé en vétéran permettant à l'Élan de décrocher la 3e place par équipes avec Alain Cazemage (10e), Pierre Deles (17e), Rémi Grappen (31e) et Olivier Chapelle (33e).
Joackin Wilson et Sylvain Leclancher terminent 19e et 31e séniors alors que Mohamed Guerroudj se classe 10e espoir. À propos d'espoir, l'athlétisme chevillais compte une intéressante relève : Zinedine Medi Guerroudj, Hugo Faujour, Edwin Loudac et Willy Bauquel, respectivement 20e, 23e, 24e et 34e, constituent le quatuor de cadets de l'Élan. De futures fines pointes pour le club, pointes aux pieds s'entend.

# Pharmacies de garde de jour

Dimanche 8 mars
*Bittante*
43-43 bis, avenue Franklin Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

*Martin*
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

*Benchetrit*
21-23, rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 15 mars
*Dechamps*
C. C. La Croix du sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

*Nsangue Akwa*
15, rue du Dr Calmette
L'Haÿ-les-Roses
01 46 60 95 47

*Douriez*
7, place du Marché
Thiais
01 48 53 83 02

Dimanche 22 mars
*Jandin*
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

*Lahlou El Outassi*
10, rue du Dr Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

*Roussel*
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 29 mars
*Bourdier*
7, rue Léon Blum
L'Haÿ-les-Roses
01 43 50 86 84

*Lernould*
Rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

*Godet*
1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

**Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat: 17 ou 01 49 08 26 00**

# Médecins de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis (AMG 12).
01 46 63 72 17
Semaine : de 20 h à minuit.
Week-end et jours fériés : de 8 à 20 h.

**En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement)**

**Offres d'emploi**

# La ville de Chevilly-Larue recrute

- **Des intervenants à l'accompagnement scolaire pour le service municipal de la Jeunesse**
- **Un auxiliaire de puériculture pour le service Petite enfance**
- **Un diététicien à mi-temps pour le service Restauration**

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire
88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique « Offres d'emploi ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

# État civil

**du 1er au 31 janvier 2009**

## Naissances

Gabi Cerveau
Yasmine Hamzaoui
Shujana Abdoul-Azid
Lucas Aldebert-André
Ismaël Niemet-Miniamono
Alicia Grossi
Marcus-Marlone Massol
Giani Del Volta
Ornella Quéré
Antoine Bouvier
Manon Vinot-Sroussi
Kélia Djerrari
Bianca Lafolé
Laïla Benali
Enzo Ouagued
Alicia Ourti
Anaïs Ourti
Calypso Agli
Lorine Ramalingam
Boubakar Diawara
Anaïs Dumitrescu
Jade Marques
Naïm Kabalas
Lina Ben Rehouma
Marie-Gabriella Serapion
Léna Savin

## Décès

Christian Brizolier
Mireille Pottier
Jacqueline Redon
Robert Poisson
René Brugerolles
Guy Pelon
Odette Ladjici
Roberte Richez
Jeanne Stassinet
Marceau Roy
Stéphan Cisowski
Paul Collinet
Marie Gougy
Simon Du

# Palmes académiques

La section départementale du Val-de-Marne de l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA 94) tiendra son assemblée générale le samedi 4 avril à 10 h, à l'hôtel de ville de Villecresnes.

**Mairie de Villecresnes : 68, rue Lieutenant Dagorno - 94440 Villecresnes**
**Renseignements : Christian Beaujean (01 46 86 71 23)**

# Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'Homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour, même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.

**Pour plus d'informations : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr**

Encombrants

## Prochaines collectes

**Secteur 1** : 1er avril
**Secteur 2** : 18 mars
**Secteur 3** : 25 mars

**Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).**
**Le calendrier complet de l'année 2008 est disponible en téléchargement sur : www. ville-chevilly-larue.fr rubrique Environnement, chapitre Déchets**

## Appel aux pupilles de la nation

L'Association nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre ou du devoir (ANPNOGD) vient d'ouvrir une nouvelle délégation dans le Val-de-Marne. Elle se propose d'informer et d'accompagner les pupilles de la nation dans leurs démarches auprès des services de l'État pour obtenir l'indemnisation à laquelle ils ont droit.

**Renseignements : 01 49 30 84 95 ou 06 88 22 24 52 ou 06 11 36 09 94.**
**ANPNOGD (délégation du Val-de-Marne) : 3, avenue de l'Europe - 94350 Villiers-sur-Marne**

## Le standard "bronchiolite" est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 15 mars 2009. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7 jours sur 7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

**Standard des kinésithérapeutes : 0820 820 603 (vendredi et veille de jours fériés de 12 à 20 h ; samedi et dimanche de 9 à 18 h)**
**Standard des médecins : 0820 800 880 (7j/7 de 9 à 23h)**
**www.reseau-bronchio.org**

## Préparation au diplôme d'infirmier

Préparez votre diplôme d'État d'infirmier à l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) de l'hôpital Paul Guiraud à Villejuif. Les épreuves de sélection auront lieu le mercredi 8 avril. Inscriptions jusqu'au 9 mars sur demande par courrier d'un dossier d'inscription accompagnée d'une enveloppe format 21x29,7 cm, affranchie à 2 € et libellée à vos noms et adresse.

**Institut de formation en soins infirmiers :**
**Paul Guiraud - 54, avenue de la République - 94800 Villejuif**
**Tél. : 01 42 11 71 38 - corinne.guillard@ch-pgv.fr**

Jusqu'au 31 mars

## Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique (Insee) réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. Celle-ci porte sur la qualité de l'environnement et de l'habitat et les problèmes d'insécurité auxquelles les personnes ont pu être confrontées au cours de ces deux dernières années. Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre. Un enquêteur, muni d'une carte officielle de l'Insee, prendra contact avec eux. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles.

## Permanences impôts

**Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 au Centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses - 01 49 08 88 00)**

## Permanences du correspondant du parquet

**Les 1er et 3e mardis de chaque mois de 13 à 15 h**
**2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)**

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais

**En mairie, les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10 h, les 2e et 4e samedis du mois de 9 à 11 h**

## Rencontrer une assistante sociale

**Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer une assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn)**

*Aide à l'amélioration de l'habitat*

## Codal-pact 94

**Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12 h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43**

*Logement*

## Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).

**Tous les mercredis de 16 à 18 h**
**Les 3e, 4e et 5e jeudis du mois de 16 à 18 h**
**27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)**

## Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété.

**Tous les lundis de 10 à 12 h 30 sans rendez-vous**
**145, rue de Paris à Charenton-le-Pont (rez-de-chaussée, au fond du jardin à droite). M° Liberté, bus 111 ou 180.**
**01 58 88 08 08 - cspcfrance@orange.fr - www.cspc.asso.fr**

## Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) s'adresse aux locataires des Sorbiers-Saussaie (Icade ou Opac)qui rencontrent des problèmes de voisinage ou avec leur bailleur.

**Permanences sans rendez-vous tous les lundis de 17 à 19 h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn**

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

**Les 2e et 4e jeudis du mois, de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour tous - 23, rue du Béarn**